

En cette période où l'OCE a lancé une demande de moratoire à l'application dogmatique de la continuité écologique, campagne destinée essentiellement à sensibiliser les élus et recueillir leur soutien, des élus clairvoyants ont compris depuis quelques années que la destruction des moulins et des étangs n'allait probablement pas permettre à la France d'atteindre le « bon état 2015 » des masses d'eau.

Nous reproduisons une lettre de Jean-Claude Boulard à la Préfète de la Sarthe.

Lettre de Jean Claude Boulard à la Préfète de la Sarthe du 28 juillet 2015

Jean-Claude Boulard, Sénateur de la Sarthe depuis 2014, Maire du Mans depuis mars 2001, Président de Le Mans Métropole depuis 1983.

Il a été Conseiller Général de la Sarthe, de 1976 à 2001, et Député de la Sarthe, de 1988 à 1993 puis de 1997 à 2002.